

SALON DES THESES 2009

L'ANCMSP était invitée au huitième salon des thèses en science politique, organisé par l'AFSP, le 6 février dernier, à l'Ecole Normale Supérieure. Représentée par Clémence Ledoux et Damien Boone, l'association a eu l'occasion de présenter son action et d'évoquer l'actualité de la discipline. Vous trouverez ici le compte-rendu non exhaustif de cette journée, résultant de prises de notes et visant à publiciser les débats qui y ont été menés, et traitant plus particulièrement des questions touchant plus directement les jeunes chercheurs : les projets gouvernementaux actuels et l'insertion professionnelle des docteurs.

Introduction : Présentation des intervenants et des associations qu'ils représentent.

Frédérique Matonti (AECSP)

F. Matonti rappelle que le travail de l'Aecsp n'est pas très visible mais cependant essentiel, puisque l'Aecsp intervient lorsque des problèmes de recouvrement pour les entretiens aux postes de MCF existent.

D. Boone (ANCMSP)

D. Boone évoque le fonctionnement et les actions de l'Ancmsp, une association dont le fonctionnement repose sur les cotisations des adhérents et dont la visibilité repose sur la liste de diffusion. Après que M. Offerlé lui ait posé la question, D. Boone rappelle que l'adhésion à la liste de diffusion se fait grâce aux indications données sur le site de l'association.

Y. Déloye (AFSP)

Y Déloye fait allusion à la création de l'AFSP, en 1949. L'association a alors eu pour vocation le développement des travaux en science politique, à l'époque il n'y en avait pas ou peu. L'association a engagé une action corporatiste en faveur de la discipline et ne cessera de le faire au regard de l'évolution de l'université. Elle le fera en mettant en place un observatoire des métiers de la science politique et un observatoire des financements de la recherche en science politique. Ces deux outils seront renforcés par des réflexions menées avec les partenaires de la discipline.

Y. Déloye rappelle que vit pour 45% de son budget par grâce aux cotisations de ses membres.

Première demi-journée : Bilan des thèses de l'année 2008 et conférence-débat sur le statut du jeune docteur suite aux réformes de la LRU et du CNRS

Nonna Mayer (AFSP)

Les 37 thèses inscrites au salon sont un miroir grossissant de la discipline et on peut s'attendre à ce que les thèses inscrites au salon soient celles de doctorant(e)s mieux inséré(e)s dans la discipline que ceux ou celles qui ne s'y inscrivent pas. La proportion de filles est en nette diminution par rapport aux années précédentes, les frontières entre sous disciplines plus mouvantes

- 20 thèses qui s'apparentent à la sociologie politique
- la proportion de thèses en relations internationales se maintient
- on constate un retour en force de la pensée politique
- les politiques publiques ont mené une percée fulgurante ces dernières années. Mais seulement 6 ont été soutenues cette année. Y a-t-il un tarissement ?
- la socio-histoire se maintient

L'origine des docteur(e)s révèle la suprématie parisienne (IEP + ParisI)

Cette année, les thèses sur la société organisée (partis politiques) constituent une partie importante du crû. Une percée des thèses portant sur l'éthique est également observable.

En revanche, la sociologie quantitative, les grandes enquêtes, la sociologie électorale constituent le parent pauvre des thèses soutenues cette année. De même, aucune thèse ne porte sur le thème « races, classes, discriminations ». De manière surprenante, l'année dernière 5 thèses sur le genre avaient été soutenues tandis que cela n'a été le cas d'aucune cette année.

Le résumé mis en ligne est d'importance. On attend d'un résumé qu'il donne l'angle théorique, méthodologique de la thèse, les hypothèses et les résultats.

Les spécificités françaises de la science politique se retrouvent dans l'échantillon de cette année avec l'importance des enquêtes qualitatives.

F Matonti (AECSP)

La communication porte sur les données du CNU. La base est biaisée car il y a des doctorant(e)s qui réalisent des thèses et ne demandent pas à être qualifié(e)s.

Cette année la liste est mieux construite que les années précédentes et permet d'avoir le nom du directeur, le lieu de soutenance, de savoir si la thèse a été qualifiée en science politique.

330 doctorant(e)s ont été inscrits au CNU cette année, un peu moins ont déposé un dossier, seulement 71 ont été qualifiés en science politique. Il y a aussi des candidat(e)s qui sont tellement hors champ. Petites aberrations de ceux ou celles dirigé(e)s par d'anciens politistes devenus sociologues. Sauf erreurs sur les prénoms, il y avait 27 filles et 44 garçons.

Parmi eux, une quinzaine ont fait une thèse portant sur des aires culturelles, 18 portaient sur des politiques publiques ou l'action publique. On constate un déplacement des thèses de politiques publiques vers l'observation de l'action locale. 9 thèses entraient dans la sous discipline « pensée politique », 26 thèses dans celle de sociologie politique, 3 thèses portaient sur les relations internationales et le fonctionnement de l'UE. Un seul candidat a choisi les relations internationales à l'agrégation, ce qui amène à considérer ce secteur comme le parent pauvre de la discipline. Le biais parisien se constate aussi ici : 19 thèses ont été soutenues à IEP Paris et 11 à Paris I.

L'analyse plus approfondie montre que les thèses labellisées « Aires culturelles » ne disent rien de la méthode employée. On constate en même temps un déclin des thèses sur les anciens pays de l'est : deux thèses sur Russie et deux autres sur la Bulgarie / Roumanie.

3 thèses portaient sur le Maghreb. Ce sont clairement des thèses de sociologie politique, ce qui est un signe sur l'ouverture de la discipline. En même temps, on constate une faiblesse des thèses portant sur l'Afrique, peut être parce que les thèses sur les pays africains sont souvent faites par des étudiants africains qui ensuite reviennent dans leur pays et passent moins par l'académisation. Frédérique Matonti évoque la difficulté à faire des hypothèses sur les thèses de pensée politique sans les avoir lues.

Parmi les thèses de sociologie politique, 6 portaient sur les partis. 8 thèses sur concernaient l'action collective et les syndicats, ce qui constitue un déclin par rapport aux années passées.

5 thèses enfin portaient sur les attitudes, comportement et groupes sociaux.

Le reste difficile est difficile à analyser sans lecture des thèses.

Damien Boone (ANCMSP)

D. Boone fait l'état des lieux préoccupant de la discipline depuis le dernier salon des thèses et

commente les premières applications de la LRU.

Il constate le déclin des recrutements. La LRU entérine l'absence de création de postes : la session d'automne n'a pas eu lieu et le poste de Lyon II toujours vacant. Le nombre de docteurs sans postes, cumulant CDD et vacations, ne fait que s'accroître.

Par ailleurs, D. Boone évoque la note du 23 décembre note du CNRS, annonçant la suppression de la campagne recrutement post-doc.

L'état des lieux est donc assez alarmant, ce qui amène l'Ancmsp de lancer un appel à la mobilisation.

Damien Boone décrit ensuite les projets gouvernementaux actuels concernant le contrat doctoral. L'ancmsp est en effet membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) et à ce titre elle a pu participer à la consultation organisée par le ministère sur le projet de contrat doctoral unique. Cet instrument a une visée sécurisante et vise à rendre notre activité de recherche attractive. Plusieurs versions du texte ont été soumises à la CJC et à l'ANCMSP, la version définitive du 15 décembre. Ce contrat doctoral unique vise à remplacer les allocations de recherche. L'idée de contrat n'est pas une nouveauté. Celle de droits sociaux associés au contrat non plus. En revanche, la relation directe instaurée par le contrat avec le recruteur c'est-à-dire le directeur de l'établissement est nouvelle.

Ce contrat est présenté comme CDD de trois fois un an. Un CDD d'un an renouvelable deux fois voire une fois en plus si des circonstances exceptionnelles (maternité, accident) peuvent être constatées ou si des activités exceptionnelles ont été menées. L'ancmsp retient l'attention sur trois éléments importants : la période d'essai, la reconduction du contrat et la reconnaissance du doctorant comme personnel de l'université, en formation.

La période d'essai

La période d'essai est de 3 mois, renouvelables une fois. Le ministère a lancé l'idée d'une circulaire pour arrondir les angles, il est difficile d'en savoir plus pour l'instant.

La reconduction du contrat.

Le contrat peut ne pas être reconduit de plein droit sans aucune justification, ce qui implique donc que sa rupture ne donnerait pas droit au versement d'indemnités ou de droits. Cette rupture se ferait sans préavis.

L'ANCMSP se demande si les doctorants ne vont pas être les bouches troues de l'enseignement supérieur ? Rien ne garantit que l'évaluation se fera au regard des conditions objectives d'encadrement doctoral.

Le contrat doctoral unique entérine le modèle de la thèse en trois ans. Sur ce point, la position de l'Ancmsp est claire: la durée de la thèse peut être différente suivant spécificités de méthodes, terrain, sous discipline, encadrement.

L'ANCMSP s'interroge par ailleurs sur le devenir des ATER.

La reconnaissance du doctorant comme personnel de l'université en formation

L'effectivité de la formation professionnelle sera reportée sur le doctorant. La question reste également posée de l'avenir des CIES.

Le contrat doctoral unique vise à limiter les activités menées en annexe de la thèse. La rémunération des doctorants serait déterminée par les universités et aucune précision n'a été donnée sur le niveau de rémunération plancher et plafond. Cela pourrait créer des des

inégalités entre les doctorants qui feraient ces activités annexes et les autres.

La représentation des doctorants reste posée dans ce nouveau cadre.

L'ancmsp se demande si ce nouveau dispositif ne porterait pas le risque de voir l'inscription en thèse conditionnée à l'obtention du contrat doctoral.

En l'état actuel, le contrat doctoral pose davantage de questions qu'il n'offre de garanties.

F. Matonti

F. Matonti revient sur le recrutement au fil de l'eau évoqué par D. Boone et souligne que l'absence de création de poste à l'automne ne correspond pas à LRU mais à des décisions budgétaires.

Selon elle, les risques contenus dans la LRU sont plutôt susceptibles d'être les suivants

- renforcement du localisme.
- création de comités ad hoc selon le type de personne que l'on souhaite recruter.
- en admettant même que les départements adoptent une charte de bonne conduite, le président peut casser la décision d'une commission ad hoc.

Dans les grandes Universités ou les départements ont du pouvoir, on peut penser que les présidents caseront moins les décisions des comités. En revanche, peut être cela sera-t-il moins le cas dans les universités ou les départements sont moins puissants.

De plus, le recrutement au fil de l'eau mélange tous les postes, les postes de mécanique quantique seront mélangés avec ceux de science politique. Pour assurer la visibilité des postes, une veille par les associations de la discipline s'avère indispensable. Alors qu'avant il suffisait de regarder la publication des postes au journal officiel, ce ne sera plus désormais le cas. Beaucoup de facultés ont refusé le fil de l'eau pour l'instant, mais cela ne va pas durer, quand elles vont s'apercevoir que les meilleurs sont déjà pris.

Question des chaires jeunes chercheurs reste posée. L'AECSP avait l'impression que cela offrait conditions intéressantes pour les jeunes chercheurs mais ces postes peuvent prendre sur le volet de postes des MCF.

N. Mayer

Les chaires jeunes chercheurs vont plus prendre sur le contingent CNRS que sur celui de MCF.

Y. Déloye.

Le sol se dérobe sous nos pieds !

Aussi, l'AFSP mène deux actions : elle soutient le mouvement actuel et elle partage l'inquiétude de la section 4 du CNU ainsi que celle de la section 40 du CNRS. Très vite, il va falloir défendre les postes. L'AFSP appelle à la vigilance sur les postes qui risquent de disparaître. Avant, il était possible d'appeler les commissions à respecter les règles dans le recrutement. Maintenant, il est difficile de savoir ce que les universités vont décider. Sauf si les Universités jouent le jeu et rien n'indique cela. D'où l'importance d'alerter les collègues, même si cette parade sera sans doute insuffisante.

Questions d'E. Biland: quelle sera la durée des enseignements dans le nouveau contrat doctoral?

D. Boone.

Le contrat reste sur la base de 64h00 annuel mais une incertitude plane sur les activités annexes.

M. Offerlé :

M. Offerlé rappelle qu'il n'est pas rare de voir des thèses de 300 400 pages que les collègues ne considèrent pas convenables. Or, la diminution de la durée de la thèse devrait entraîner une diminution du nombre de pages, d'autant qu'il faut 4 jours pour maîtriser une thèse de 900 pages. M Offerlé a donc prévenu ses étudiants que 500 à 550 pages serait désormais la norme.

N. Mayer :

Cela signifie qu'il va falloir changer la manière d'encadrer les thèses et de définir les sujets de thèse.

P. Muller :

P. Muller pense qu'il serait intéressant que l'AFSP et les autres organisations de la discipline organisent une journée ou une demi-journée sur ce que signifie d'écrire une thèse en science politique, de manière à ce que le CNU respecte une norme à ce sujet. P. Muller serait plutôt favorable à ce que les thèses aient une longueur de 400 à 450 pages. Et que le CNU s'engage là-dessus.

Y. Déloye :

Y Déloye soutient aussi que les thèses de 900 1000 pages sont des thèses qui ne peuvent avoir de débouchés que dans la recherche et ne pourront pas être lues ailleurs. Or, c'est une spécificité française. Dans les autres pays, les thèses sont beaucoup plus normées.

Commentaires d'un docteur de l'année :

Ce docteur évoque une thèse de 450 pages écrite en 9 ans. Il se demande s'il y aura de la place dans le nouveau système pour les accidentés de la vie, pour ceux qui élèvent des enfants ?

F. Matonti :

La question est aussi de savoir quelle sera la pression exercée par le ministère sur les écoles doctorales pour diminuer le nombre de doctorants non financés.

P. Muller :

P. Muller pense aussi qu'il importe de différencier la situation :

- des doctorants strictement non financés ou qui font des petits boulots de celle des
- doctorants salariés qui voudraient faire une thèse en complément de leur activité de recherche. (médecins, enseignants ...)

N. Mayer :

N. Mayer souligne en même temps la pression de la concurrence internationale.

A Sciences Po Paris, un « parcours doctoral » est en train d'être mis en place, visant à orienter vers la recherche dès le M1, ce qui crée un risque de voir le nombre de doctorants diminuer, avec la mise en place éventuelle d'entrée directe en thèse.

F. Matonti

A Paris I, le master pro et le master recherche restent différenciés. L'Ecole doctorale a mis en place un contrôle drastique beaucoup plus important des étudiants au cours de la thèse, avec l'obligation de l'accord du directeur pour entrer en 3^{ème} année et l'existence d'un avis extérieur pour l'entrée en 4^{ème} année. Une pression existe aussi pour que le nombre de doctorants par encadrant diminue. Une politique plus collective d'encadrement des thèses voit le jour, avec la désignation d'enseignants « discutants ».

Commentaire dans la salle :

A l'EHESS, une politique existe de non inscription après la quatrième année et de réinscription avant la thèse. Beaucoup se perdent en chemin.

D. Boone :

En guise de « mot de la fin », avait une excellente étudiante de 2^e année qu'il voulait inciter à la recherche en science politique au vu de ses compétences. Cette étudiante a envoyé un mail ce mardi, mais toujours sans réponse car n'ose plus inciter ses étudiants à s'engager dans la recherche au vu de la situation toujours plus critique des jeunes chercheurs.

Deuxième Table Ronde : Faire carrière en Italie et en Grèce

Avec

Leonardo Morlino, Université de Florence, vice-président de l'AISP-IPSA et Mauro Calise, Université de Naples "Federico II" et président de l'Association italienne de science politique
Valia Aranitou, Université de Crète représentant l'Association grecque de science politique .

P. Muller rappelle à quel point il importe que le doctorat ouvre sur d'autres parcours que ceux de la recherche.

Intervention science politique italienne :

Léono Morlino : website sur lequel il y a des informations sur tous les membres de l'association italienne de science politique.

One hundred of PHD Students.

General Graduate Conference every 2 years => this creates homogeneity for the young scholars.

High placement rate.

Driving reform which improved the situation of the PHD Students.

Arrivée de l'anglais.

French political scientists always publish in French. The francophone debate is really internal. The market is also internal in France. It is not the case in Italy.

Several PHDs students coming from Europe and who are not Italian.

18% of the PHDs are financed. Not so much. Accommodations provided also.

National core in Florence and Chypria. It helps us as political science community to continue. You find differences between the places.

IPSA members

Online.

Faire carrière en Italie par Mauro Calise : je vous préviens, ce n'est pas clair du tout.

Pour faire carrière en Italie, 3 capacités:

-intérêt intellectuel

-passion, engagement

-quelqu'un qui t'aide.

Beaucoup de livres sur l'Université italienne. Epigraphe : aucun professeur italien n'est devenu professeur pour ses propres mérites. En Italie, longue phase de transition de université d'élite à université de masse. Dans cette phase de transition, beaucoup de moyens. Quand il n'y a pas d'incitation à la concurrence=> cooptation.

Au niveau des sciences politiques, en France dans les années 1950, de grands intellectuels, Raymond Aron, Siegfried.

Bla bla bla sur idée que la science politique italienne a été créée pas seulement sous la tutelle du droit.

De 82 à 98, il y a eu seulement un congrès des doctorants. En 1998, création d'un programme interdisciplinaire. Groupe très petit de doctorants.

1982 première bourse

1985 4 bourses, le reste : postes sans bourses. C'est la formule italienne. Puis augmentation.

Situation : très internationalisé, sans différences.

A Florence, 10 bourses du programme national. A Florence il y a tous les professeurs de science politique de l'Italie.

5 programmes doctoraux à Florence. Les doctorants ont la bourse et le logement à Florence. On un salaire de chercheur permanent. Pour entrer, très difficile. Jusqu'à maintenant, possibilité d'accueillir tout étudiant.

Pourquoi trois années ?

Ont essayé d'avoir quatre années mais pas obtenu.

Faire carrière en Grèce.

Association date de 1955 et à partir de 1975 connaît nouveau développement. Cherche à promouvoir les études en science politique et à promouvoir les échanges. A peu près 200 membres. Thématiques : pol comparées, théorie et méthodologie, politiques sociales, relations internationales....

Sciences politiques ont obtenu leur indépendance en 1982. Jusque là, études de science politique étaient intégrées au département de droit. Il faut bien dire que dans les années 1930 il y a eu une école qui faisait un peu des sciences sociales et qui était constituée de personnes formées en France. 5 départements : Crète, Athènes, Salonique... Mais il ya aussi des départements qui ont trait à la science politique.

900 étudiants en science po dans les 5 département. Après, possibilité de suivre des études post-universitaires de deux ans pour obtenir l matser. Ces études ont été obtenues dans les années 1990. Il faut ensuite avoir le master pour continuer sur le doctorat.

Pour doctorant, demande du directeur déposée auprès du conseil de département. Si accepte, étudiant passent devant commission. 300 doctorants en science politique. Si on regarde départements à côté, nombre plus grand. Postes : 60% hommes 40% femmes. Doctorants mettent accent sur histoire. Exemple : le mouvement grec pendant l'occupation.

Pas de bourses, pas d'examens => condition telles que beaucoup de doctorants quittent le doctorat. Ceux qui l'obtiennent : en 2008, 30 doctorats obtenus. Pour eux, la suite difficile. Sous : viennent de programmes privés ou européens.

N. Mayer : qu'en est-il de l'américanisation de la science politique grecque

Réponse : avant, beaucoup de chercheurs avaient fait leurs études en France, maintenant, c'est beaucoup plus le cas aux Etats Unis.

Combien y a-t-il de femmes parmi les professeurs titulaires ?

3 ou 4 sur 60.

N. MAyer : la situation est différente dans ces deux pays ou il n'y pas d'équivalent du CNRS.

Valila Aranitou observe une spécialisation de plus en plus grande des domaines de recherche.

Pierre Muller : en France on a des problèmes pour les débouchés dans la haute administration des docteurs en science politique par l'existence de concours de la fonction publique. Qu'en est-il en Italie et en Grèce

L'Europe a-t-elle apporté un regard spécifique sur la thèse ?

Réponse : Yes, we have not any kind of blockage as in France. Very optimistic that they could build

the doctor students in order to help them to enter in the public administration.

Question sur l'Institut Universitaire de Florence.

Beaucoup d'étudiants là Bas. En Science politique et sociologie, il y a des étudiants de toute l'Europe. Financé par les pays de toute l'Europe mais plus en Italie. Quand il a été décidé ou on mettrait l'Institut Universitaire de Florence en 72 73, la première idée a été de le mettre à Paris. Puis non. A l'intérieur du département des sciences politiques, il y a programme de doctorat.

Troisième Table Ronde

Financement des recherches : doc et post-doc. avec des interventions sur :

_Travailler sur les politiques publiques (en présence de Simon Persico, Cevipof (ADEME), et Jérôme Minonzio, Mission recherche Ministère de la Santé (MIRE))

_Travailler sur les aires culturelles (en présence de Frédéric Vairel, Ecole d'études politiques de l'Université d'Ottawa)

S. Persico (Doctorant Cevipof)

S. Persico a présenté l'ADEME. Pour obtenir une bourse de l'ADEME, il importe de postuler en proposant un projet de thèse qui entrerait dans les grands axes de l'ADEME.

Le doctorant est mis à disposition d'un laboratoire d'accueil (ici le Cevipof) par l'ADEME. Ce statut rend alors obligatoire l'envoi de régulier de compte rendu, afin de montrer à l'ADEME ce que le travail réalisé par le doctorant correspond à ce pour quoi il a été financé.

Y. Déloye

Quel est le devenir des docteurs de l'ADEME ?

S. Persico

Les données fournies par l'ADEME sur le devenir de ses doctorants sont générales et aucune concernant la science politique ne sont disponibles.

J. Minonzio (chargé de Mission DREES)

Sa thèse n'a pas été financée. La CNAF l'a recruté comme chargé d'étude pour travailler dans la prospective des politiques familiales. Tous les services de recherche, de prospective et d'étude recrutent des chargés d'étude. Ils recherchent des transcuteurs, afin de reformuler la demande de connaissance de l'administration. Dans les 15 dernières années, l'Etat, la puissance publique a fait un effort considérable pour essayer de comprendre comment elle fonctionne elle-même, quels sont les effets des politiques publiques sur les populations et quelles sont les attentes locales. Le nombre de recherches sur les politiques sociales locales est en grande augmentation.

Il y a des postes. Il faut passer par les réseaux et aussi chercher en prenant contact avec les organismes. Quand une thèse sort sur les politiques sociales, les services des ministères sociaux la lisent systématiquement.

Avec la réforme du statut de la fonction publique qui va assouplir les statuts de la fonction publique, il sera très facile de passer de poste de CDD à des postes de titulaires dans la fonction publique territoriale. La logique de concours ne sera plus dans les prochaines années le seul moyen d'intégrer la fonction publique. Pour ceux qui ont fait effort de faire doctorat, il y a aura un avantage comparatif avec ce nouveau recrutement. Avoir passé le concours de l'ENA ne servira plus à rien, juste à être sélectionné. En revanche, savoir comment mener des recherches est beaucoup plus important.

Il y a de l'argent pour financer des recherches doctorales, post doctorales et des masters lorsqu'il s'agit de sujets qui intéressent les ministères.

Les fonds de recherche sont à la hauteur du budget des ministères sociaux. Cette année, 3 appels à recherche pour les politiques sociales ont été lancés et n'ont reçus quasiment pas de réponse.

Les thèmes 2009 2010 sur lesquels des appels d'offres seront lancés sont les suivants:

Priorité des priorités :

1-dépendance, handicap, perte d'autonomie. La CNSA et la DREES financeront une grande partie de ces projets. Tous ces projets de recherche seront des projets dans lesquels peuvent être financées des thèses ou des post doc. Un guichet de financement permanent sur ces sujets sera ouvert au mois d'avril.

Il s'agit ici d'aider la compréhension de la décentralisation des politiques sociales et le transfert des compétences vers les régions et les départements. L'Etat ne sait pas ce qui est en train de se produire.

2-Avril mai 2009 : Gouvernance des politiques de santé avec l'institut de recherche de la santé publique qui rassemble toutes institutions sur la santé publique. L'appel sera très directement orienté vers la science politique, avec l'objectif de comprendre l'effet des réformes lancées depuis 15 ans et le plan Juppé. Avec la loi patient autonomie territoire et les agences régionales de santé.

3-Enfin, un séminaire de recherche sur la nouvelle gestion publique des questions sanitaires et sociales sera mis en place. Il tentera de mettre ensemble des chercheurs et des hauts fonctionnaires pour dégager des axes thématiques pour un appel à recherche.

Comment répondre à un appel à projet ?

La présentation d'un projet de recherche doit impliquer plusieurs chercheurs et montrer qu'il y a une dynamique collective. Le financement concerne le cœur du métier : une thèse. Mais en même temps, il peut aussi concerner des déplacements, des ordinateurs.

J. Minonzio invite à aller chercher l'information car la limitation du nombre de postes sur recrutement s'accompagne d'une augmentation des financements par appels à projets avec projets fléchés ANR. Le rôle de l'ANR va être de plus en plus de fédérer les financeurs pour faire des appels à projets.

MIRE DREES sur google.

N. Mayer :

Comment êtes vous passé de la CNAF à la DREES ?

J. Minonzio

J.Minonzio a d'abord été agent de la CNAF puis mis à disposition de la DREES par la CNAF.

Travail sur les aires culturelles F. Vairel

F. Vairel travaille sur les mouvements sociaux et sur le Maroc. Mais les questions de recherche portaient sur l'analyse des mouvements sociaux. Il souligne l'importance, pour être recruté dans une Université, de montrer que le candidat est capable d'enseigner des cours de science politique « normaux » autour des thématiques de la thèse.

Le premier conseil que F. Vairel formule pour ceux qui voudraient se lancer dans la politique comparée (la politique chez les autres) est d'inscrire autant que faire se peut les questions de recherche dans les débats de la science politique « normale » : qu'est ce que les relations entre des tribus précises ont à nous dire de général ? Il importe pour lui de tenir cette exigence là en discutant avec les spécialistes du terrain et des spécialistes en France. Il importe d'essayer de publier dans la revue de la discipline ou des disciplines et en même temps, il est extrêmement important de se faire connaître dans notre aire géographique, dans la perspective du recrutement à l'Université ou au CNRS.

Publier et participer à la vie de la discipline peut ainsi à amener à représenter « le » cas sud africain du colloque de l'AFSP, pour se faire connaître des spécialistes des politiques publiques français par exemple, en présentant devant des discutants issus de la discipline. Il ne s'agit pas seulement de se constituer du réseau mais il y a des enjeux intellectuels et professionnels derrière cela. Concernant le contenu du sujet, mieux vaut avoir publié dans une revue anglo-saxonne sur le sujet que dans revue française dont l'intérêt serait proche du sujet tout en étant différent.

Venons en maintenant à la question du financement.

Pour les aires culturelles, le financement ne passe pas par des contrats de travail et une protection sociale mais par le système des libéralités. Les Institut Français à l'étranger distribuent des libéralités (autour de 1000 euros par an) qui permettent de payer un billet par an pour retourner en France

Il existe également une possibilité pour ceux qui travaillent sur le monde arabe d'aller faire sa thèse à l'Institut Universitaire de Florence, où les conditions de travail sont très bonnes. EGIDE gère ces financements qui ne sont pas de véritables contrats de travail. Quand on est à Florence, on entre dans le circuit car l'IUE finance des bourses Jean Monnet et des bourses Max Weber pour les post docs.

Des financements extra universitaires peuvent aussi être envisageables, rémunérant notre maîtrise de la langue, du terrain et notre capacité de rédaction. Les grandes organisations internationales peuvent être intéressées par cela. Les rapports écrits par les doctorants pour ces organisations sont en général d'une grande honnêteté intellectuelle. Des allées et venues sont possibles entre le monde de la recherche et certaines organisations extra universitaires.

Il importe de penser à l'ailleurs et aussi à l'après.

Après la thèse, les postes de pensionnaires scientifiques offerts dans le cadre des centres CNRS à l'étranger peuvent constituer des positions d'attente convenables. Ce sont des postes d'expatriés du ministère des affaires étrangères. Les compétences acquises pendant la thèse sont aussi des compétences assez facilement remobilisées dans les concours de la haute fonction publique : concours de cadre d'orient. Les concours de secrétaire ont souvent été occupés par des personnes qui parlent des langues rares, tout comme les concours de secrétaires des affaires étrangères et de cadre général.

Concernant les grandes ONG internationales, le Comité international de la croix rouge est aussi une option à ne pas oublier. Il cherche à recruter des gens qui n'ont pas peur de quitter Paris et la France et d'aller au Pakistan. De même pour le Comité aux réfugiés

Pour ceux qui ont bonne maîtrise de l'anglais, les profils de doctorants français peuvent aussi permettre d'être recruté aux Etats Unis ou au Canada.

Au Canada. Pas nouvel Eldorado. Université du Québec à Montréal face à grave crise financière, pas de recrutement pour plusieurs années. Mais autres universités. Recrutement ou le recrutement prend une journée, dossier avec CVs, publications, lettre de recommandation. Idée : sortir du microcosme français=> intéressant d'avoir des lettres d'Universitaires du pays sur lequel on a travaillé.

-Lettre de motivation dans lequel on explique pourquoi notre parcours remplit les exigences du poste. Si on s'aperçoit que la personne n'a jamais enseigné sur le sujet pour lequel on voudrait la recruter, laissé de côté. Après, on choisit quelques candidats. Université finance le billet d'avion et l'hôtel.

Collègues vous accueillent avec grand sourire, cela commence. Toute la journée c'est l'entretien. Car on recrute pour au moins 10 ans : quand on se marie, on peut divorcer, quand on recrute on ne peut pas se séparer du collègue. On pourrait nous demander : si vous aviez ce cours là à enseigner, comment feriez vous. Présentation des recherches devant le département. Idéal : avoir candidaté avant au CNRS et présenter les hypothèses, le cadre de la recherche.

Penser aussi aux universités francophones en suisse, en Belgique.

Il est possible aussi de se faire embaucher à la direction des affaires stratégiques => compétences peuvent y être appréciées.

Dernière table ronde.

Les CIFRE.

Devenirs des docteurs :

80% ont du travail à la sortie trouvent du travail. 90% trouvent du travail dans les 6 mois.

Très peu de refus des dossiers à l'ANRT car il y a déjà eu sélection par l'entreprise et le laboratoire.

Taux de refus est à 2,5%. Expertise scientifique : pas expertise sanction.

Association Bernard Gregory : les structures peuvent déposer les offres de thèse. Durant le courant de l'année, cela va être ouvert. Le délai entre le moment où le doctorant s'inscrit en thèse et le moment où accepte.

Bla bla bla